

Procès-verbal du Conseil Municipal du 16 décembre 2025

Commune de CHARME

Présents : Monsieur Mickaël AUDOUIN, Madame Agnès BAUDRILLART, Madame Sabrina BECHIEAU, Madame Chantal MACHET, Madame Marilyne MELON, Monsieur Louis MOREAU, Monsieur Jean-Michel RABIOUX et Monsieur William VENUTI.

Absents excusés : Monsieur Bernard BORNE procuration donnée à Mickaël AUDOUIN et Monsieur Benoit FRADIN procuration donnée à Jean-Michel RABIOUX.

Secrétaire de séance : Madame Marilyne MELON

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19h06.

Approbation du procès verbal du Conseil du 25 novembre 2025 à l'unanimité des présents ou représentés (10/10).

I. Délibérations :

1. Projet de parc photovoltaïque – Ancienne décharge route de Moussac :

Deux entreprises ont présenté leurs propositions financières pour la mise en place d'un parc photovoltaïque sur l'ancienne décharge située sur la route de Moussac. Les modalités financières, les investissements nécessaires et les bénéfices attendus ont été détaillés pour chaque entreprise.

Contre : 2 Abstention : 1 Pour : 7 /10

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à la majorité des présents ou des représentés, la mise en place d'un parc photovoltaïque sur l'ancienne décharge sise route de Moussac, sa mise en œuvre par l'entreprise R-EV et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

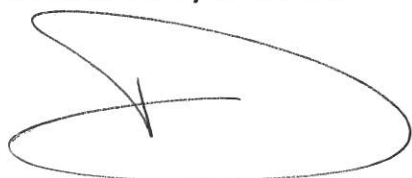
II. Questions diverses et informations :

1. Choix du menu du repas des aînés / Traiteur Dumont,
2. Information sur le remplacement du chauffe eau de la mairie,
3. Information sur les travaux d'installation du caveau « ossuaire » au cimetière,
4. Information sur la mise en place du nouveau four de la cuisine de la salle des fêtes le 17 décembre.

La séance est levée à **20h15**.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu **le mardi 27 janvier 2026 à 19h00**.

**La secrétaire de séance :
Madame Marilyne MELON**



**Le Premier Adjoint :
Monsieur Jean Michel RABIOUX**

